

RCEA – RN79 – Mise à 2x2 voies du tronçon La Chapelle-du-Mont-de-France

- DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION
« ESPECES PROTEGEES »
FICHES CERFA



setec
als



REVISIONS

Version	Date	Auteurs	Description
0	Juillet 2018	C. NGUYEN	Première émission
1	Avril 2019	C. NGUYEN	Reprises suite à mise à jour du dossier

COORDONNEES

Siège social

setec als
Chef de projet : Eric BELNOT

Immeuble Le Crystallin
191-193 cours Lafayette - CS 20087
69458 Lyon Cedex 6
FRANCE

Tél +33 4 27 85 48 10
Fax +33 4 27 85 48 11
als@setec.fr
www.setec.fr

La mise à 2x2 voies de la RCEA-RN79, sur le tronçon de La Chapelle-du-Mont-de-France, implique des effets sur certaines espèces floristiques et faunistiques protégées, malgré la mise en place de mesures d'évitement.

L'objet du présent dossier, conformément à l'article L411-2 du Code de l'environnement, est une demande de dérogation pour :

- l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées,
- la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées,
- la destruction de spécimens d'espèces animales protégées,
- la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées.

Conformément au 4° de l'article L411-2 du Code de l'Environnement et à l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction de dérogation, cette dernière porte sur les espèces protégées impactées par le projet.

Les espèces concernées par la demande de dérogation sont indiquées dans les tableaux ci-après : 1 espèce floristique, 10 espèces animales hors avifaune, 29 espèces d'oiseaux.

Ainsi, trois fiches CERFA sont remplies dans le cadre de ce projet :

- Fiche n°13 617*01 : Demande de dérogation pour la coupe, l'arrachage, la cueillette, l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées,
- Fiche n°13 616*01 : Demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées,
- Fiche n°13 614*01 : Demande de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées.

Groupe Faunistique	Type de fiche Cerfa	Pages
Mammifères	Habitats	4, 5
	Espèces	6, 7
Chiroptères	Habitats	8, 9
	Espèces	10, 11
Avifaune	Habitats	12, 13
	Espèces	14, 15
Amphibiens	Habitats	16, 17
	Espèces	18, 19
Insectes	Habitats	20, 21
	Espèces	22, 23
Flore	Espèces	24, 25

Espèce floristique faisant l'objet de la demande de dérogation				
	Nom scientifique	Nom français	Demande de dérogation pour	
			la coupe	l'enlèvement
FLORE	<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de lierre	x	x

Espèces faunistiques faisant l'objet de la demande de dérogation					
Groupe	Nom scientifique	Nom français	Demande de dérogation pour :		
			Atteinte à l'habitat	Destruction de spécimen	Capture de spécimen
MAMMIFERES hors chiroptères	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	x	x	x
CHIROPTERES – Cortège des milieux boisés	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	x	x	x
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	x	x	x
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	x	x	x
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	x	x	x
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	x	x	x
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	x	x	x
AVIFAUNE	29 espèces protégées, dont : <i>(liste complète à l'annexe n°2)</i>		x	x	
	<i>Alouette lulu</i>	Lullula arborea*	x	x	
	<i>Bruant jaune</i>	Emberiza citrinella	x	x	
	<i>Chardonneret élégant</i>	Carduelis carduelis	x	x	
	<i>Hirondelle rustique</i>	Hirundo rustica	x	x	
	<i>Pic épeichette</i>	Dendrocopos minor	x	x	
	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Lanius senator	x	x	
	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Lanius collurio*	x	x	
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	x	x	x
	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre			x
AMPHIBIENS	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé			x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun			x
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure		x	
INSECTES	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	x	x	

Tableau 1 : Espèces concernées par la demande de dérogation et type de protection

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (MAMMIFÈRES TERRESTRES)

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
Commune : **BESANCON**
Code postal : **25005**
Nature des activités : Service public
Qualification : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun		Description (1)
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Nids recensés dans les emprises du projet

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.**

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : **Emprises sur des habitats**
Altération Préciser : **Poussières**
Dégradation Préciser : **Cf. Altération**

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté**.....
Départements :**Saône et Loire**.....
Cantons : -
Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures
Préciser : **Voir dossier joint**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir dossier joint

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **néant**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :

Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques,

Voir dossier joint

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Besançon**

Le

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (MAMMIFÈRES TERRESTRES ET SEMI-AQUATIQUES)

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
 Commune : **BESANCON**
 Code postal : **25005**
 Nature des activités : Service public
 Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom commun	Nom scientifique	Quantité	Description (2)
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Non connue	-
			-

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : Habitats favorables proches

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Voir dossier joint.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Relâcher dans un milieu favorable proche par des professionnels agréés. Voir détail dans dossier joint.**

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : -

Destruction des œufs Préciser : -

Destruction des animaux : Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : **Voir dossier joint**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	Préciser : -

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période :... Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION
Régions administratives : Bourgogne Franche Comté
Départements :... Saône et Loire
Cantons : -
Communes : Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *			
Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir chapitres dossier joint			
.....			

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion aux autorités administratives compétentes pendant l'intégralité de la durée du chantier.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon
	Le

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (CHIROPTÈRES)

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
Commune : **BESANCON**
Code postal : **25005**
Nature des activités : Service public
Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun		Description (1)
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Habitats potentiels dans les milieux boisés

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.**

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : **Emprises sur des habitats**
Altération Préciser : **Poussières, pollution lumineuse, etc.**
Dégradation Préciser : **Cf. Altération**

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Préciser la période : **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté.....**
Départements :**Saône et Loire.....**
Cantons : -
Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures
Préciser : **Voir dossier joint**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir dossier joint

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **néant**.....
.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :

Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques,
Voir dossier joint

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.</p>	<p>Fait à Besançon</p> <p>Le</p>
---	--

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (CHIROPTÈRES)

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
 Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
 Commune : **BESANCON**
 Code postal : **25005**
 Nature des activités : Service public
 Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom commun	Nom scientifique	Quantité	Description (2)
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Non connue	-
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Non connue	-
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Non connue	-
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Non connue	-
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Non connue	-
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Non connue	-

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers
 (2)

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Voir dossier joint.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Relâcher dans un milieu favorable proche par des professionnels agréés. Voir détail dans dossier joint.**

.....

.....

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser : -
- Destruction des œufs Préciser : -
- Destruction des animaux : Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser : **Voir dossier joint**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle
Préciser : -

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale
- Formation continue en biologie animale
- Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :... **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté**.....
Départements :**Saône et Loire**.....
Cantons : -
Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---|--------------------------|
| Relâcher des animaux capturés | <input checked="" type="checkbox"/> | Renforcement des populations de l'espèce | <input type="checkbox"/> |
| Mesures de protection réglementaires | <input checked="" type="checkbox"/> | Mesures contractuelles de gestion de l'espace | <input type="checkbox"/> |
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Voir chapitres dossier joint**
.....

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **néant**.....
.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion aux autorités administratives compétentes pendant l'intégralité de la durée du chantier.**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Besançon**

Le

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (AVIFAUNE)

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269
Commune : BESANCON
Code postal : 25005
Nature des activités : Service public
Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun	Description (1)	
29 espèces, dont :		
<i>Lullula arborea</i>	<i>Alouette lulu</i>	Cf. Dossier
<i>Emberiza citrinella</i>	<i>Bruant jaune</i>	Cf. Dossier
<i>Carduelis carduelis</i>	<i>Chardonneret élégant</i>	Cf. Dossier
<i>Hirundo rustica</i>	<i>Hirondelle rustique</i>	Cf. Dossier
<i>Dendrocopos minor</i>	<i>Pic épeichette</i>	Cf. Dossier
<i>Lanius senator</i>	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Cf. Dossier
<i>Lanius collurio</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Cf. Dossier

(2) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.			

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *
Destruction <input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Emprises sur des habitats
Altération <input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Poussières, pollution lumineuse, etc.
Dégradation <input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Cf. Altération

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Préciser la période : Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.
Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Régions administratives : Bourgogne Franche Comté.....
Départements : Saône et Loire.....
Cantons : -
Communes : Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *	
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>
Préciser : Voir dossier joint	
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :	
Voir dossier joint	



I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :
Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques, Voir dossier joint

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon Le
--	-------------------------------------

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (AVIFAUNE)

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
 Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
 Commune : **BESANCON**
 Code postal : **25005**
 Nature des activités : Service public
 Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Quantité	Description (2)
29 espèces, dont :		
<i>Lullula arborea</i>	<i>Alouette lulu</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Emberiza citrinella</i>	<i>Bruant jaune</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Carduelis carduelis</i>	<i>Chardonneret élégant</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Hirundo rustica</i>	<i>Hirondelle rustique</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Dendrocopos minor</i>	<i>Pic épeichette</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Lanius senator</i>	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint
<i>Lanius collurio</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	<i>Non connue</i> Cf. dossier joint

(3) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Voir dossier joint.
 S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Relâcher dans un milieu favorable proche par des professionnels agréés. Voir détail dans dossier joint.**

 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :

 Utilisation de sources lumineuses Préciser :

 Utilisation d'émissions sonores Préciser :

 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

 Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser : -
 Destruction des œufs Préciser : -
 Destruction des animaux : Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : **Voir dossier joint**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle
 Préciser : -

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale
 Formation continue en biologie animale
 Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ... **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté**.....
 Départements :**Saône et Loire**.....
 Cantons : -
 Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Voir chapitres dossier joint**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **néant**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion aux autorités administratives compétentes pendant l'intégralité de la durée du chantier.**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Besançon**

Le

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (AMPHIBIENS)

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
Commune : **BESANCON**
Code postal : **25005**
Nature des activités : Service public
Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun		Description (1)
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	<i>Cf. Dossier</i>

(3) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.**

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : **Emprises sur des habitats**
Altération Préciser : **Poussières, pollution accidentelle, etc.**
Dégradation Préciser : **Cf. Altération**

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté**.....
Départements :**Saône et Loire**.....
Cantons : -
Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures
Préciser : **Voir dossier joint**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir dossier joint

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :
Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques, Voir dossier joint

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon Le
--	---

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (AMPHIBIENS)

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
Commune : **BESANCON**
Code postal : **25005**
Nature des activités : Service public
Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Quantité	Description (2)
<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>
<i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>
<i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>
<i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>

(4) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Voir dossier joint.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Relâcher dans un milieu favorable proche par des professionnels agréés. Voir détail dans dossier joint.**
.....

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
.....

Utilisation de sources lumineuses Préciser :
.....

Utilisation d'émissions sonores Préciser :
.....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :
.....

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : -
Destruction des œufs Préciser : -
Destruction des animaux : Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : **Voir dossier joint**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	
Préciser : -	

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *	
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés	

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période :... Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION
Régions administratives : Bourgogne Franche Comté
Départements :... Saône et Loire
Cantons : -
Communes : Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *			
Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir chapitres dossier joint			
.....			

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion aux autorités administratives compétentes pendant l'intégralité de la durée du chantier.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon
	Le

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (INSECTES)

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269
Commune : BESANCON
Code postal : 25005
Nature des activités : Service public
Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun		Description (1)
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	<i>Cf. Dossier</i>

(4) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.			

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *	
Destruction <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Emprises sur des habitats
Altération <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Poussières, pollution accidentelle, etc.
Dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Cf. Altération

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Préciser la période : Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.
Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Régions administratives : Bourgogne Franche Comté.....
Départements :Saône et Loire.....
Cantons : -
Communes : Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *	
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>
Préciser : Voir dossier joint	
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir dossier joint	

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :
Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques, Voir dossier joint

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon Le
--	---

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (INSECTES)

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
 Commune : **BESANCON**
 Code postal : **25005**
 Nature des activités : Service public
 Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Quantité	Description (2)
<i>Coenagrion mercuriale</i> / Agrion de Mercure	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>
<i>Lycaena dispar</i> / Cuivré des marais	<i>Non connue</i>	<i>Cf. dossier joint</i>

(5) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Voir dossier joint.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Relâcher dans un milieu favorable proche par des professionnels agréés. Voir détail dans dossier joint.**

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : -

Destruction des œufs Préciser : -

Destruction des animaux : Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : **Voir dossier joint**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	
Préciser : -	

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale
Autre formation : Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période :... Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France. ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION
Régions administratives : Bourgogne Franche Comté
Départements :... Saône et Loire
Cantons : -
Communes : Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *	
Relâcher des animaux capturés <input type="checkbox"/>	Renforcement des populations de l'espèce <input type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires <input checked="" type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace <input checked="" type="checkbox"/>
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir chapitres dossier joint	

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion aux autorités administratives compétentes pendant l'intégralité de la durée du chantier.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Besançon Le
--	----------------------------------

DEMANDE DE DÉROGATION POUR :
 LA COUPE*
 L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE*
 L'ENLEVEMENT
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande
 Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **1 TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique, 7E rue Alain Savary - CS 31269**
 Commune : **BESANCON**
 Code postal : **25005**
 Nature des activités : Service public
 Qualification : : Service de l'Etat sous l'autorité du préfet de région et des préfets de Département

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique / Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de lierre	<i>Cf. Dossier joint</i>

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RCEA (RN79) au niveau de La Chapelle-du-Mont-de-France, en Saône-et-Loire (71). Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier « DDEP » joint.**

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Phase de travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA section La Chapelle-du-Mont-de-France.**
 Ou la date :

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
mares compensatoires, cf. dossier joint.....

Arrachage ou enlèvement temporaire Avec réimplantation sur place
 Avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques : **Cf. Dossier joint**

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie végétale
 Formation continue en biologie végétale
 Autre formation : **Le(s) prestataire(s) (bureau d'étude spécialisé en environnement et écologie) seront choisis au préalable du démarrage des travaux. La DREAL Bourgogne Franche-Comté – Service Biodiversité Eau Patrimoine, sera informée des attributions de marchés**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Bourgogne Franche Comté**.....
 Départements :**Saône et Loire**.....
 Cantons : -
 Communes : **Trivy, Dompierre-les-Ormes et La Chapelle-du-Mont-de-France**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir dossier joint

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **néant**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Restitution de rapports annuels de visites de chantier et de suivis de mesures d'insertion à l'autorité administrative compétente pendant l'intégralité de la durée du chantier :

Contrôle interne des travaux par un écologue, suivi des populations faunistiques,
Voir dossier joint

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.</p>	<p>Fait à Besançon</p> <p>Le</p>
---	--